

## Energie éolienne

# La polémique aux SIG ne trouble pas le vent vaudois

**La revue à la baisse de la stratégie éolienne des Services industriels genevois étonne les partenaires vaudois, mais ne les inquiète pas**

Isabelle Biolley

Les turbulences que traversent les Services industriels genevois (SIG) ne freineront pas la réalisation du parc éolien de la Grandsonnaz, dans le Jura vaudois. C'est ce qu'assure Claudio Zanini, le directeur d'Ennova, la société de développement de parcs éoliens, détenue à hauteur de 20% par les SIG.

Les quatre Communes partenaires - Bullet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson et Mauborget -, ont toute confiance dans cette société qui développe le projet de dix-sept éoliennes sur leur territoire et mise en cause par le conseil d'administration des SIG. «Nous avons eu une séance avec les responsables d'Ennova et nous avons été tout à fait rassurés, déclare Jean-Franco Paillard, syndic de Bullet. Si les SIG se retirent, il y a d'autres partenaires qui sont prêts à rejoindre Ennova.» «C'est une maison sérieuse, renchérit Kurt Peterhans, syndic de Fontaines-sur-Grandson. Cela fait cinq ans que nous travaillons avec Ennova, et ils ont déjà investi beaucoup d'argent dans notre projet.»

Ces Communes auraient pourtant eu des raisons de s'inquiéter. Le directeur des SIG, André Hurter, qui a mené l'engagement ambitieux de la société électrique dans l'éolien au travers d'Ennova, a été poussé à la démission à la mi-septembre. Depuis, «des SIG revisitent leur stratégie éolienne», selon leur porte-parole, Isabelle Dupont. Ils pourraient préférer l'éolien du nord de l'Europe.

## Longues procédures

En cause, l'engagement financier potentiel des SIG dans le développement de 45 parcs éoliens en Suisse. «C'était devenu pharaonique», déclarait, au début du mois, Alain Peyrot, le président du conseil d'administration des SIG, à la Tribune de Genève. Selon les plus pessimistes, les SIG pourraient devoir déboursier 1,6 milliard de francs. Une perspective toute théorique, puisqu'il faudrait pour cela qu'au moins 200 éoliennes soient réalisées et que les SIG



«Nous avons eu une séance avec les responsables d'Ennova et nous avons été tout à fait rassurés»

Jean-Franco Paillard, syndic de Bullet



«Actuellement, c'est le meilleur projet en Suisse. Il a un potentiel énergétique comparable à ceux de la mer du Nord»

Claudio Zanini, directeur d'Ennova, a propos du projet de Grandsonnaz

## Calendrier

Quatre projets sont particulièrement avancés dans le canton.

**La Grandsonnaz** Projet de 17 éoliennes de 153 mètres, pales comprises, sur le territoire des communes de Bullet, de Mauborget, de Fiez et de Fontaines-sur-Grandson. D'une puissance de 57 mégawatts, le parc éolien devrait couvrir la consommation de 40 000 ménages. Le plan partiel d'affectation et le projet lui-même devraient être mis à l'enquête publique en avril 2014. L'année suivante, s'il n'y a pas d'opposition majeure, sera consacrée aux travaux préparatoires et aux mesures compensatoires. L'installation proprement dite des éoliennes devrait se faire en 2016 et en 2017.

**Eoljoux** Le parc éolien combier, avec ses 7 machines, est au même stade d'avancement. Le plan partiel d'affectation sera mis à l'enquête au cours du 1er trimestre 2014.

**Sur Grati** Le projet de 6 éoliennes de Vallorbe-Orbe Energies, fait son bonhomme de chemin, discrètement. Le plan partiel d'affectation devrait lui aussi être mis à l'enquête au 1er trimestre 2014.

**Sainte-Croix** Conduit par Romande Energie, le projet vaudois le plus ancien compte 6 mâts. Mais plusieurs organisations contestent le plan d'affectation cantonal devant le Tribunal cantonal et sont prêtes à aller jusqu'au Tribunal fédéral.

les exploitent toutes. Le scénario paraît peu probable, au vu de la difficulté qu'ont les promoteurs à mener à bien leurs projets éoliens en Suisse, en raison des oppositions qu'ils soulèvent et de la complexité des procédures d'aménagement.

Sur le fond, les chiffres avancés par Claudio Zanini - soit 2,5 millions de francs pour chaque mégawatt de puissance mis à disposition de la société qui exploite le parc éolien une fois construit - ne semblent pas astronomiques à Alain Bourqui, le directeur de la Société électrique de la vallée de Joux (SEVJ). «Cela me paraît juste et cohérent, affirme-t-il. Nous sommes dans les mêmes chiffres pour notre projet de parc éolien Eoljoux.» Surtout, le spécialiste ne comprend pas la décision du conseil d'administration des SIG de revoir la stratégie éolienne de son ancien directeur.

## A l'enquête en avril

Ce coup de tabac survient alors que le parc éolien de la Grandsonnaz est très avancé. Les Communes mettront chacune à l'enquête publique le plan partiel d'affectation et le projet lui-même en avril prochain (*lire ci-contre*), et on peut espérer que les éoliennes prendront le vent au plus tard en 2017. «Actuellement c'est le meilleur projet en Suisse, assure Claudio Zanini. Il a un potentiel énergétique comparable à ceux de la mer du Nord. Un beau projet que nous voulons exécuter de façon exemplaire pour montrer à la population que ces parcs éoliens fonctionnent bien.» Ennova a deux autres sites en projet dans le canton. Celui de Daillens est mort-né avec le vote consultatif extrêmement négatif de la population, en juin dernier. Quant à celui de Grandevent, il est encore au stade des mesures de vent.

Le revirement stratégique des SIG sonne-t-il la fin des projets éoliens? Alain Bourqui n'y croit pas. «Dans le canton, les autorités sont conscientes qu'il faut aller de l'avant avec ces énergies renouvelables si on veut sortir du nucléaire, déclare le directeur de la SEVJ. Mais cette affaire aura montré à ceux qui en doutaient encore que le processus de validation d'un parc éolien est très long et que ce délai est parfois même inadmissible.»

Retrouvez notre dossier sur [eoliennes.24heures.ch](http://eoliennes.24heures.ch)

## Le chantier du nouveau centre TCS va démarrer

**Annoncé en 2011, le projet de réaménagement et d'extension du centre TCS de Cossonay commencera sa mue au mois de novembre**

«L'exploitation du site de Cossonay est aujourd'hui à saturation» estime Jean-François Ottesen. Le président de la commission Extension de la section vaudoise du Touring Club Suisse (TCS) s'enthousiasme en évoquant les différents travaux qui pourront enfin démarrer le mois prochain. Devisé à 20 millions de francs et annoncé en 2011, le vaste projet de réaménagement et d'extension du centre a effectivement pris du retard. Mais, si le président de la commission n'exclut pas que les récents problèmes internes à la section vaudoise aient eu une incidence, «c'est bien la présence d'une conduite de gaz qui a d'abord bloqué le projet, explique-t-il. Puis il nous a fallu trouver un nouveau mandataire, à la suite du désistement du mandataire principal.»

D'une surface actuelle de 41 000 m<sup>2</sup>, le centre de formation passera à 65 000 m<sup>2</sup>. Il deviendra alors le plus grand centre du genre en Suisse romande et le deuxième au niveau national, après celui de Betzhof (ZH). Trois nouvelles pistes d'exercice seront d'abord construites sur la nouvelle parcelle. Elles permettront aux conducteurs de perfectionner leur conduite sur

surface glissante, avec notamment une piste qui sera munie de plaques de dérapage. Un nouveau bâtiment de formation sera aussi construit dès le début de 2014, et les anciennes pistes seront réaménagées en septembre de la même année.

«C'est un nouvel outil pour les formateurs, et il nous permettra d'offrir une riche palette de cours à

« Nous pourrions proposer une offre de cours plus riche grâce à ce nouveau centre »

Jean-François Ottesen, Président de la commission Extension de la section vaudoise du TCS

nos clients, comme un cours de formation de chauffeur professionnel», ajoute Jean-François Ottesen. Une autre structure pourrait également profiter aux jeunes qui viennent s'initier à la conduite durant une semaine: des aménagements au sous-sol du nouveau bâtiment ont été mis à l'enquête, hier, pour l'installation possible de dortoirs.

«Nous espérons inaugurer le complexe en septembre 2015», relève Jean-François Ottesen. À noter que le centre restera ouvert durant toute la durée du chantier.

Céline Bilardo



Le chantier prévoit la création de trois nouvelles pistes pour la conduite sur surface glissante. SÉBASTIEN FEVAL-A

## Les Vaudois rois de la déclaration par internet

**Plus de la moitié des contribuables renvoient leurs documents fiscaux sous forme électronique. Intérêt de la Confédération**

Confier ses documents fiscaux à internet ne fait pas peur aux Vaudois. Depuis le début de l'année, plus de 50% des contribuables ont envoyé virtuellement leur déclaration à l'Administration cantonale des impôts. Résultat, le canton est devenu le champion suisse, moins de deux ans après avoir offert cette possibilité, devant notamment Saint-Gall (44%) et Berne (38%).

L'Administration fédérale des contributions s'intéresse à la méthode vaudoise utilisée pour arriver à un tel résultat, selon le chef du Département des finances, Pascal Broulis. «Nous sommes les seuls à avoir fait le choix de supprimer, dans la loi, l'exigence d'une signature. Cela permet de simplifier la procédure pour l'administration fiscale et les contribuables.» Le canton n'a en effet pas choisi la voie techniquement difficile des signatures électroniques. Les contribuables vaudois sont les seuls à ne pas devoir utiliser un système d'authentification

complexe. Ils cliquent sur un seul bouton pour envoyer leur déclaration directement aux serveurs de l'administration fiscale. Cette dernière leur envoie une confirmation par la poste pour leur permettre de s'assurer qu'aucun pirate ou plaisantin ne leur a joué un mauvais tour.

Ce système hybride n'a connu aucune défaillance, constate Pas-

15%

C'est la proportion de déclarations encore remplies à la main par les contribuables vaudois

cal Broulis. Pour l'auteur du livre *L'impôt heureux*, c'est un changement de philosophie qui a permis de le mettre en place. «Nous avons fait le choix de faire confiance aux contribuables.» Notamment en ne réclamant pas les certificats de salaire. Résultat, ce sont surtout les indépendants et les fiduciaires qui n'utilisent pas internet. Seules 15% des déclarations restent cependant remplies totalement à la main. **M.-S.P.**

## Le Tribunal cantonal répond à Béatrice Métraux

**Après notre interview dans laquelle la conseillère d'Etat critique une juge, la Haute Cour renvoie l'élue au rapport Bänziger**

Interrogé vendredi par l'agence ATS sur une éventuelle violation de la séparation des pouvoirs de la part de la ministre, le Tribunal cantonal indique par écrit qu'il «n'entend pas revenir sur les propos» de Béatrice Métraux. Dans une longue interview parue hier dans nos colonnes, la conseillère d'Etat défend ses services, mais

«Il n'appartient ni au Grand Conseil ni au Conseil d'Etat de donner un avis sur la décision rendue»

Marc-Olivier Buffat, député PLR et membre de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal

s'étonne du travail de la juge d'application des peines.

«Le rapport Bänziger (commandé après le meurtre de Marie) s'impose, et le Tribunal cantonal, qui assume sa part de responsabilité dans cette tragique affaire, s'est engagé à prendre toutes les mesures qui relèvent de sa compétence», souligne l'institution.

L'ancien procureur du Canton de Soleure n'a pas «trouvé trace d'un comportement répréhensible de la part des intervenants dans l'exécution de la peine de Claude D.». Il juge qu'il n'y a «pas lieu d'ouvrir une procédure disci-

plinaire ou pénale», rappelle le tribunal.

Marc-Olivier Buffat, député PLR et membre de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal, juge «pour le moins hâtifs» les propos de Béatrice Métraux. Par respect de la séparation des pouvoirs, «il n'appartient ni au Grand Conseil ni au Conseil d'Etat de donner un avis sur la décision rendue» par la juge. Le rapport Bänziger ne dit pas «que certains ont fait tout juste et d'autres tout faux», poursuit l'avocat. De plus, la décision de la juge n'est pas publique, souligne-t-il. **ATS**